

d'information destinée aux entreprises adhérentes

→ [Retraite](#)

→ [Prévoyance](#)

→ [Santé](#)

→ [Épargne](#)

### Actualités

Vaut-il mieux être connu ou reconnu ? Découvrez la nouvelle campagne de NOVALIS

### Juridique

Solvabilité II, notre Groupe se tient prêt

### Pratique

Le rapport d'activité 2009 du Groupe est en ligne

N°3  
Juillet 2010

NOVALIS Prévoyance

[www.novalistaitbout.com](http://www.novalistaitbout.com)



## Vaut-il mieux être connu ou reconnu ?

C'est par cette question que le Groupe a décidé d'associer sa marque NOVALIS à des personnalités souvent méconnues dans le cadre de sa nouvelle campagne de communication. Notre présence dans la presse et en TV permet de réaffirmer nos valeurs, nos engagements et nos réalisations au service des entreprises et de nos 4 millions d'assurés.

"Nous sommes un grand Groupe de protection sociale, insuffisamment reconnu, nous voulons nous inscrire dans cette exemplarité pour émerger et mieux nous affirmer" explique Carole Huriot, Directrice de la communication externe.

Le coup d'envoi a donc été lancé, en presse et en TV (LCI, BFM TV et iTV) depuis le 17 mai.

Pour la deuxième année consécutive, NOVALIS s'associe à trois nouvelles personnalités :



**Hapsatou Sy,**  
chef d'entreprise,  
fondatrice de la marque  
*Ethnicia.*

Elle incarne parfaitement la nouvelle génération d'entrepreneurs. Sa marque épouse les nouvelles tendances ethniques, ouvertes sur le monde et sa diversité.



**Xavier Le Guezennec,**  
chercheur français.

Il a démontré l'implication du gène p38 alpha dans les aspects du vieillissement. Sa créativité et son esprit d'indépendance sont à l'origine de ses succès et de sa reconnaissance montante.



**Assia El Hannoui,**  
athlète, sextuple  
championne  
paralympique du  
100 mètres au  
1500 mètres  
en 2004 et 2008.

Atteinte d'une cécité progressive, c'est une athlète accomplie, et plus encore, une personnalité hors du commun portée par la détermination et la générosité.

Tout comme ces 3 figures exemplaires dans leur engagement et leur courage, NOVALIS a souhaité soutenir et partager les valeurs de création et d'innovation au service de tous.

**e-NOVALIS**  
et si vous lisiez  
autrement ?



Le magazine en ligne

**[www.e-novalis.com](http://www.e-novalis.com)**

propose, à l'ensemble de vos salariés une autre façon d'appréhender leur protection sociale.

Depuis son lancement le 1<sup>er</sup> décembre 2009, e-Novalis a totalisé après 5 éditions plus de **120 250 visites.**

N'hésitez pas à vous abonner si cela n'est déjà fait, ou à le conseiller à votre personnel. Des outils de communication (affiches, flyers, bannières) peuvent être mis à votre disposition.

**Contactez  
votre conseiller  
pour en commander.**

## Solvabilité II : notre Groupe se tient prêt

Solvabilité II est une réforme des règles européennes garantissant la solvabilité des sociétés d'assurances et sécurisant leurs engagements auprès de leurs clients. Cette nouvelle directive devrait être opérationnelle d'ici à 2012.

La réforme instaure pour la première fois des exigences sur le niveau des capitaux propres fondées sur le risque économique dans tous les États membres de l'Union européenne. Ces nouvelles exigences s'appuieront sur une évaluation du risque et seront plus sophistiquées que par le passé, permettant ainsi une meilleure couverture des risques réels (notamment financiers) encourus par n'importe quel assureur.

La commission européenne réalise des simulations, afin de tester l'impact et l'efficacité des mesures d'application : ce sont les études quantitatives d'impact, ou QIS en anglais. Ces simulations testent les exigences en capital pour chaque type d'actif détenu par les sociétés d'assurances. Quatre QIS ont déjà été réalisées, la cinquième sera réalisée en août, et de cette dernière étude dépendra le calibrage de la réforme.

Notre institution de prévoyance est tenue de respecter les exigences de cette directive ; autrement dit de disposer, au-delà des réserves qui couvrent déjà l'intégralité de nos engagements souscrits vis-à-vis des assurés, de fonds propres en quantité suffisante pour faire face aux événements imprévus.

Dans un contexte où les **engagements futurs revêtent désormais une importance capitale**, tant les enjeux économiques et sociaux sont de taille, un groupe de travail, en étroite collaboration avec le CTIP, entièrement dédié à la norme européenne Solvabilité II et à son application, est en place au sein de NOVALIS TAITBOUT.



## Assurance Maladie, les premières tendances 2010

NOVALIS Prévoyance intervenant dans ses remboursements en complément de ceux effectués par le régime de l'Assurance maladie, il est primordial de suivre les évolutions des résultats de celui-ci.

Sur les cinq premiers mois de l'année 2010, on constate une augmentation des dépenses de soins de ville de 3,3 % peu significative. Cette progression est en effet en dessous de la tendance des douze derniers mois, qui elle, s'élevait à + 3,5 %.

Les dépenses d'honoraires médicaux et dentaires conservent également une

progression soutenue (+ 2,9 % sur les 5 premiers mois contre + 1,7 % sur les 12 derniers mois).

**Au total, les dépenses d'Assurance maladie augmentent de + 3,6 % à fin mai 2010.**

Le déficit de la branche Santé de la Sécurité sociale devrait atteindre 13,1 milliards d'euros d'ici la fin de l'année (contre 11,5 en 2009). Cet accroissement du déficit est en partie dû à la stagnation des ressources.

La limitation des dépenses reste la grande priorité du gouvernement en 2010. Le conseil de l'Assurance maladie penche actuellement sur la mise en

oeuvre de mesures structurelles dont les bénéfiques seront observables à moyen terme en accroissant la qualité du système de santé tout en augmentant son efficacité.

La première piste semble s'orienter vers une harmonisation des pratiques médicales et des parcours de soins qui devrait permettre de réduire les écarts de dépenses constatés à démographie comparable dans de nombreuses régions.

NOVALIS Prévoyance reste vigilante et attentive aux résultats et aux évolutions de l'Assurance maladie dans le but de gérer au mieux vos contrats.

## ACP : nouvelle autorité de contrôle

NOVALIS Prévoyance est désormais contrôlée par l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) régie par le Code monétaire et financier dont le siège social se situe 61 rue Taitbout - 75009 Paris. Issue principalement de la fusion de la Commission bancaire et de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles (ACAM), l'ACP, autorité administrative indépendante adossée à la Banque de France, est chargée de l'agrément et de la surveillance des établissements bancaires et d'assurance, dont NOVALIS Prévoyance fait partie, dans l'intérêt de leurs clientèles et de la préservation de la stabilité du système financier.

## Rappel : pour le bon versement des prestations santé



NOVALIS Prévoyance doit être informée au fur et à mesure de tout changement dans la situation de famille du salarié ayant des incidences sur les bénéficiaires des garanties. De même, pour les enfants à charge du salarié, couverts par le contrat, il est nécessaire que notre institution reçoive les justificatifs de situation chaque année (certificat de scolarité, contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation...). Cela permet de verser les prestations au fur et à mesure de la présentation des dossiers et d'éviter, le cas échéant, de demander le remboursement de prestations versées à tort.

## Le rapport d'activité 2009 du Groupe est en ligne

Pour y accéder, rendez-vous sur le site  
[www.novalistaitbout.com](http://www.novalistaitbout.com)

Dans une interface dynamique et simplifiée, vous aurez la possibilité de consulter directement chaque rubrique développée (ambitions du Groupe, les faits marquants, témoignages de Grands Comptes, TPE/PME...). La conception du rapport vous permet également de l'imprimer ou de le télécharger.



### NOVALIS Prévoyance accompagne et protège en Assurance de personnes...



20 100 entreprises  
 776 500 actifs et retraités

pour :



726 millions d'euros de prestations versées  
 1 061 millions d'euros de cotisations encaissées

Avec près de **770 millions d'euros de fonds propres** et une **marge de solvabilité couverte plus de 5 fois**, NOVALIS Prévoyance offre de sérieuses garanties financières lui permettant d'investir dans des moyens et services toujours plus innovants.

### Nous contacter

→ par téléphone au **N°Cristal 0 969 39 71 71** de 8h à 18h du lundi au vendredi

APPEL NON SURTAXE

Pour toute question sur leur protection sociale,

vos salariés peuvent contacter NOVALIS Prévoyance au **N°Cristal 0 969 39 70 70**

APPEL NON SURTAXE

→ par mail/internet

à l'aide de nos formulaires en ligne, rubrique «**Nous contacter**» du site

[www.novalistaitbout.com](http://www.novalistaitbout.com)

### Nous faire part d'une réclamation

→ par courrier : Groupe NOVALIS TAITBOUT  
 Service Satisfaction Clients  
 303 rue Gabriel Debacq  
 45777 Saran Cedex

→ par mail/Internet :  
 rubrique  
 «**Nous contacter**»

[www.novalistaitbout.com](http://www.novalistaitbout.com)